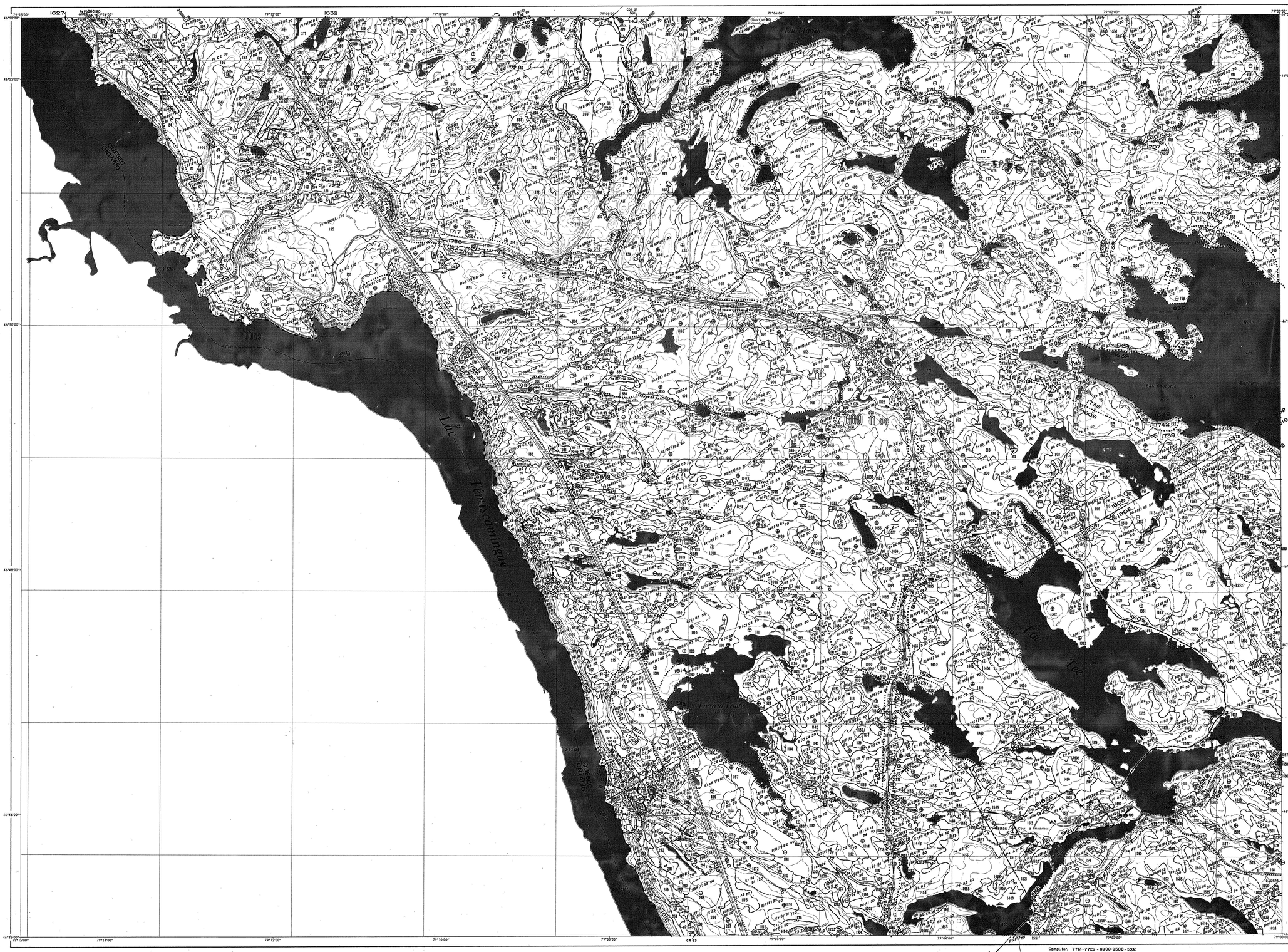

Compt. for. 7717-7729 - 8900-9508 - 5502

Révision : avril 1992

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Glaise, zone sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de paroisse
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe préparatoire de la régénération	cpo
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à blanc étendue	cb
Coupe à blanc étendue et dégagement des tiges d'avenir	cbd
Coupe de jardinage	cj
Bricolage partiel (singé ou brûlé)	brp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en godets	plg
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Entretien commercial	ec
Récolte dans les tiges (sucrées/sèves libres)	ecl

N.B. Ces interventions s'inspirent des perturbations et des origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— (aucune essence compagne prédomine)	R (R)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — pin rouge	R (PR)
— — pin gris	R (PG)
— — mélèze (larix)	R (L)
— — sapin et/ou épinette blanche	R (SB)
— — pinèdes	R (PIN)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-cime)	E (E)
— — (aucune essence compagne prédomine)	E (R)
— — thuya (cèdre)	E (CE)
— — épinette noire	E (EN)
— — épinette rouge	E (ER)
— — pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — pin rouge	E (PR)
— — pin gris	E (PG)
— — sapin et/ou épinette	E (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	E(PS) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E(PO) p
— — (plantation d'épinette noire)	E(PN) p
— — (plantation d'épinette rouge)	E(PR) p
Sapinière	S
— (le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée-cime)	S (S)
— — (aucune essence compagne prédomine)	S (R)
— — thuya (cèdre)	S (CE)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — pin rouge	S (PR)
— — pin gris	S (PG)
— — mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S(SB) p
Pinède à pin blanc	PB
— (pin blanc et/ou pin rouge occupent plus de 75% de la portée-cime)	PB (PB)
— — avec pin rouge	PB(PR)
— — (aucune essence compagne prédomine)	PB (R)
— — avec thuya (cèdre)	PB (CE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — avec mélèze	PB(ML)
— — avec pin gris	PB (PG)
— — avec pin blanc	PB (PB)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — (plantation)	PB p
— — Plantation de pin sylvestre	PS p
Pinède à pin rouge	PR
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée-cime)	PR (PR)
— — (aucune essence compagne prédomine)	PR (R)
— — avec thuya (cèdre)	PR (CE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR(ML)
— — avec pin gris	PR (PG)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portée-cime)	PG (PG)
— — (aucune essence compagne prédomine)	PG (R)
— — avec thuya (cèdre)	PG (CE)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG(ML)
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — (plantation)	PG p
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée-cime)	C (C)
— — (aucune essence compagne prédomine)	C (R)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — mélèze	C (L)
— — pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — pin rouge	C (PR)
— — pin gris	C (PG)
— — sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	THU p
Prucheraie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée-cime)	Pr (PR)
— — (aucune essence compagne prédomine)	Pr (R)
— — thuya (cèdre)	Pr (CE)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — mélèze	Pr(ML)
— — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — pin gris	Pr(PG)
— — sapin et/ou épinette blanche	Pr(PB)
— — (plantations)	Pr(PR) p
Mélèzin	ML
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée-cime)	ML (ML)
— — (aucune essence compagne prédomine)	ML (R)
— — thuya (cèdre)	ML (CE)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	ML (E)
— — pin blanc et/ou pin rouge	ML(PB)
— — pin rouge	ML(PR)
— — pin gris	ML(PG)
— — sapin et/ou épinette blanche	ML(PB)
— — (plantation de mélèze européen)	MEL p
— — (plantation de mélèze hybride)	MEL p
— — (plantation de mélèze japon)	MEL p

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominant	Résineux dominant	Résineux dominant
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(R)(PG)	F(E)(PG)
— — — — — avec pin blanc	F(PB)	F(R)(PB)	F(E)(PB)
— — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(R)(PR)	F(E)(PR)
— — — — — avec mélèze	F(L)	F(R)(L)	F(E)(L)
— — — — — avec sapin	F(S)	F(R)(S)	F(E)(S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(R)(E)	BB(E)(E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB(S)	BB(R)(S)	BB(E)(S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(R)(E)	BB(E)(E)
— — — — — avec pin gris	BB(PG)	BB(R)(PG)	BB(E)(PG)
— — — — — avec pin blanc	BB(PB)	BB(R)(PB)	BB(E)(PB)
— — — — — avec pin rouge	BB(PR)	BB(R)(PR)	BB(E)(PR)
— — — — — avec mélèze	BB(ML)	BB(R)(ML)	BB(E)(ML)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	B(PB)	B(R)(PB)	B(E)(PB)
— — — avec pin rouge	B(PR)	B(R)(PR)	B(E)(PR)
— — — avec résineux	B(E)	B(R)(E)	B(E)(E)
Peuplier avec sapin	P(S)	P(R)(S)	P(E)(S)
— — avec pin gris	P(PG)	P(R)(PG)	P(E)(PG)
— — avec pin blanc	P(PB)	P(R)(PB)	P(E)(PB)
— — avec pin rouge	P(PR)	P(R)(PR)	P(E)(PR)
— — avec épinette noire ou rouge	P(E)	P(R)(E)	P(E)(E)
— — avec résineux	P(R)	P(R)(E)	P(E)(E)
Frênière rouge résineux	F(R)	F(R)(E)	F(E)(E)
Frênière résineux	F(R)	F(R)(E)	F(E)(E)
Erablière rouge	E(R)	E(R)(E)	E(E)(E)
Mélangés à feuillus tolérants	M(F)	M(R)(F)	M(R)(E)
— — sur station humide	M(F)h	M(R)(F)	M(R)(E)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F(I)
— d'essences tolérantes	F(T)
— sur station humide	Fh
— d'essences	Fe
Bouleau à bouleaux blancs	BB
— à bouleaux jaunes	B
Peuplier	P
Erablière rouge	E(R)
Erablière	E
— à bouleaux blancs	E(BB)
— à bouleaux jaunes	E(B)
— à feuillus	E(F)
— à feuillus d'essences intolérantes	E(F(I))
— à feuillus d'essences tolérantes	E(F(T))
Plantation d'érable à sucre	E(S) p
— — de bouleau jaune	P(B) p
— — de peuplier	P(P) p
— — de peuplier hybride	P(HY) p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Autoroute

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centres de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	ch
Epidémie légère	el
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ct
Epidémie sévère	el
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
50 "	61-80 "
70 "	81-90 "
90 "	91-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inégienne: Plus d'abondance de tiges inférieures, majorité des tiges avant 0-30 ans
Vieilleuse inégienne: Plus d'abondance de tiges inférieures, majorité des tiges 31-120 ans
Plus d'abondance de tiges inférieures, majorité des tiges plus de 120 ans
Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 50%	P
Forte	51 à 70%	P
Abrupte	71% et plus	P

Superficie occupée de pentes ≥ 51% : S

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (8m-12m)	2 (12m-17m)	3 (17m-22m)	4 (22m-27m)	5 (27m-32m)	6 (32m-)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C5 cd 50 m ⊖ — défoliation, classe de pente, classe de perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous group. d'essences, groupement d'essences

R C5 el 60 (01) — classe de pente, classe d'âge, classe de perturbation et d'origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FORESTIER NORDEL & CIE
SIGNATURE Claude Côté

CARTO FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE

Carte forestière: Photographie aérienne : 1982 / Année de publication : 1983 / Année de révision

COMPOSANTES TERRITORIALES

S 81-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage

000 11' 04"

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 302 01
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 83900*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1812 *

Région écologique 3j

Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-M-4 S.E.	31-M-3 S.O.	31-M-2 S.O.	
31-L-13 S.E.	31-L-14 S.O.	31-L-15 S.O.	
31-L-12 S.E.	31-L-11 S.O.	31-L-10 S.O.	

31 L/14 S. E.

FORÊT PRIVÉE 0.5. III